



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>27946</b>	De <b>M. Daniel Fasquelle</b> ( Les Républicains - Pas-de-Calais )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Europe et affaires étrangères		<b>Ministère attributaire</b> > Europe et affaires étrangères
<b>Rubrique</b> > transports aériens	<b>Tête d'analyse</b> > Retour des Français depuis l'étranger dans le cadre de la crise sanitaire	<b>Analyse</b> > Retour des Français depuis l'étranger dans le cadre de la crise sanitaire.
Question publiée au JO le : <b>31/03/2020</b> Date de changement d'attribution : <b>07/07/2020</b> Question retirée le : <b>01/09/2020</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Daniel Fasquelle attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les nombreuses difficultés rencontrées par les Français qui souhaitent regagner la France depuis le début de la crise sanitaire mais dont les vols de retour sont annulés sans que ne leur soient proposées des solutions alternatives. Les Français en séjour à l'étranger en sont réduits à trouver des vols par leur propres moyens sans avoir obtenu l'assurance que leurs billets initiaux leur seront remboursés par les compagnies pourtant responsables de ces annulations en chaîne. Il lui demande donc quelles mesures il entend prendre pour, d'une part permettre aux Français de rentrer dans leur pays, d'autre part leur éviter d'avoir à assumer le coût de plusieurs billets d'avion.